



Société Tunisienne de Banque

**STB**

---

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS  
FINANCIERS ARRETES AU 30 juin 2016**

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 juin 2016

**Mesdames, messieurs les Actionnaires de  
La Société Tunisienne de Banque (STB).**

### 1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2014, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2016

Ces états financiers intermédiaires comportent le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2016, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A cette date, ces états financiers font apparaître un total actif de 7 923 616 KDT, des capitaux propres positifs de 735 217 KDT, et un résultat net bénéficiaire de 39 320 KDT, arrêté compte tenu d'une dotation aux provisions additionnelles non constatée d'un montant de 42 512 KDT, en application de la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015, prévoyant des mesures exceptionnelles au profit des entreprises touristiques.

### 2. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### 3. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit, et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

#### 4. Fondement de notre conclusion avec réserves

- 4-1. L'état des engagements hors bilan de la banque, arrêté au 30 juin 2016, fait apparaître des engagements donnés et reçus d'une valeur respective de 1 502 831 KDT, et 1 428 640 KDT, établis d'une manière extra comptable et sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des soldes des engagements donnés et/ou reçus.

- 4-2. La banque n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires.

Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur le résultat de la période.

- 4-3. Le solde du compte "réserves pour fonds social" s'élève, au 30 juin 2016 à 8 431 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à 20 877 KDT, soit une différence de 12 446 KDT qui n'a pas pu être justifiée par la banque.

- 4-4. Le rapprochement entre l'état des engagements arrêté au 30 juin 2016 et les soldes comptables des engagements figurants au niveau des rubriques AC3 " Créances sur la clientèle ", AC7 " autres actifs " et HB " engagements hors bilan " dégage un écart négatif de 16 266 KDT qui devrait être apuré par les structures de la banque,

Nous ne pouvons pas par conséquent mesurer l'impact de la justification et de l'apurement de cet écart sur les capitaux propres et sur le résultat de la période.

- 4-5. Les rubriques du bilan AC1, AC2, PA1 et PA2 enregistrent des anciens suspens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises, et correspondants étrangers (*Se référer aux Notes 5.1, 5.2 et 5.7 des états financiers*).

Par ailleurs, les rubriques du bilan AC7 et PA5 comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 8 405 KDT, et 4 124 KDT, et d'autre part, des anciens suspens se rattachant principalement aux comptes "inter-sièges" et aux comptes de "compensation", ainsi que des soldes non justifiés se rapportant aux comptes de la monétique.

La banque a déjà entamé des travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens, qui ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. L'impact des conclusions de ces travaux sur le résultat intermédiaire et sur les capitaux propres ne peut être actuellement cerné avec précision.

- 4-6.** Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, présentent au 30 juin 2016, une valeur comptable globale de 39 619 KDT. Alors que leur juste valeur est estimée à 30 630 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus. Ainsi, la moins-value subie par la STB et non prise en compte s'élève à 8 989 KDT.

## 5. Conclusion avec réserves

**Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 4-1 à 4-6, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque (STB) au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.**

## 6. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 6-1.** Les états financiers arrêtés au 30 juin 2016 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire de la BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles pour le secteur touristique.

L'application de ladite circulaire a eu pour effet le gel de l'ancienneté des créances au niveau de la classe 4 pour 19 relations du secteur touristique et par conséquent, la non constatation des dotations aux provisions additionnelles pour un montant de 42 512 KDT.

- 6-2.** La STB est signataire de conventions avec l'Etat Tunisien pour la gestion de certains fonds budgétaires, ces conventions font supporter la Banque 20 à 25% du risque définitif de non recouvrement, encouru sur les emplois financés à partir de ces fonds budgétaires.

Au 30 juin 2016, la Banque n'a pas pu déterminer avec précision l'encours des crédits financés sur des fonds budgétaires. Il en découle que le risque encouru par la Banque sur les emplois financés à partir de ces fonds, n'est pas pris en compte au niveau du montant des provisions sur les engagements de la clientèle.



- 6-3.** Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, ayant pour objet la convention conclue entre l'Etat Tunisien et la STB en date du 09 octobre 2012. Le montant de cette dotation est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

Tunis, le 20 Octobre 2016

**LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GEM**

**Ali BEN MOHAMED**

**P / le Groupement ABC – FINACO**

**Yahia ROUATBI**

**BILAN**  
**Arrêté au 30-Juin-2016**

(Unité en 1 000 DT)

<u>ACTIF</u>	Notes	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
AC 1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	5.1	160 913	157 104	229 512
AC 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	282 584	289 530	235 090
AC 3 Créances sur la clientèle	5.3	5 475 998	5 474 463	5 341 440
AC 4 Portefeuille titres commercial	5.4	1 029 470	499 662	814 370
AC 5 Portefeuille d'investissement	5.5	301 836	314 929	299 204
AC 6 Valeurs immobilisées	5.6	89 314	88 921	88 049
AC 7 Autres actifs	5.7	583 500	575 647	685 941
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 923 616</b>	<b>7 400 256</b>	<b>7 693 605</b>
 <b><u>PASSIF</u></b>				
PA 1 Banque centrale et C.C.P		432 980	663 055	312 780
PA 2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.8	132 916	184 965	87 624
PA 3 Dépôts et avoirs de la clientèle	5.9	5 415 375	5 402 749	5 285 081
PA 4 Emprunts et ressources spéciales	5.10	398 912	458 022	444 035
PA 5 Autres passifs	5.11	808 215	762 589	868 424
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 188 398</b>	<b>7 471 380</b>	<b>6 997 943</b>
 <b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>				
CP1 Capital	5.12	776 875	124 300	776 875
CP2 Dotation de l'Etat	5.12	117 000	117 000	117 000
CP3 Réserves	5.12	464 911	360 035	464 676
CP4 Actions propres	5.12	(5 478)	(2 859)	(5 478)
CP5 Autres capitaux propres	5.12	37 324	37 324	37 324
CP6 Résultats reportés	5.12	(694 734)	(727 776)	(727 776)
CP7 Résultat de l'exercice	5.12	39 320	20 852	33 042
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>735 217</b>	<b>(71 124)</b>	<b>695 663</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 923 616</b>	<b>7 400 256</b>	<b>7 693 605</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**ARRETE AU 30-Juin-2016**

(Unité en 1 000 DT)

	Notes	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>				
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données		1 048 472	913 801	915 848
HB 2 Crédits documentaires		335 085	265 015	225 948
HB 3 Actifs donnés en garantie		-	-	-
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>6.1</b>	<b>1 383 557</b>	<b>1 178 816</b>	<b>1 141 796</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>				
HB 4 Engagements de financements donnés	<b>6.2</b>	116 341	93 286	76 531
HB 5 engagements sur titres		2 933	3 083	3 083
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>119 274</b>	<b>96 369</b>	<b>79 614</b>
<b><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u></b>				
HB 6 Engagements de financements reçus		-	-	-
HB 7 Garanties reçues	<b>6.3</b>	1 428 640	1 264 773	1 259 963

**ETAT DE RESULTAT**  
**Période allant du 01-Janvier-2016 au 30-Juin-2016**

(Unité en 1 000 DT)

	Notes	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15	
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>					
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	7.1	179 942	200 230	382 720
PR 2	Commissions (en produits)	7.2	32 658	26 705	55 694
PR 3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	34 286	18 842	50 179
PR 4	Revenus du portefeuille-titres d'investissement	7.4	9 290	9 060	15 544
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			<b>256 176</b>	<b>254 837</b>	<b>504 137</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>					
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(104 003)	(118 475)	(230 566)
CH 2	Commissions encourues		(1 679)	(2 080)	(3 877)
CH 3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			<b>(105 682)</b>	<b>(120 555)</b>	<b>(234 443)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>			<b>150 494</b>	<b>134 282</b>	<b>269 694</b>
PR 5 / CH 4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	(41 891)	(48 028)	(85 819)
PR 6 / CH 5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	611	(771)	(15 726)
PR 7	Autres produits d'exploitation	7.8	2 875	2 931	5 898
CH 6	Frais de personnel	7.9	(53 503)	(53 711)	(106 673)
CH 7	Charges générales d'exploitation	7.10	(14 631)	(11 613)	(24 992)
CH 8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(3 296)	(3 100)	(6 443)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>40 659</b>	<b>19 990</b>	<b>35 939</b>
PR 8 / CH 9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	7.11	(808)	1 383	(1 872)
CH 11	Impôts sur les sociétés	7.12	(531)	(521)	(1 025)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			<b>39 320</b>	<b>20 852</b>	<b>33 042</b>
PR 9 / CH10	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			<b>39 320</b>	<b>20 852</b>	<b>33 042</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			-	-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>			<b>39 320</b>	<b>20 852</b>	<b>33 042</b>



**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
Période allant du - au :

(Unité en 1 000 DT)

	Note	1-janv.-16 30-juin-16	1-janv.-15 30-juin-15	1-janv.-15 31-déc.-15
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		260 883	256 294	499 301
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(102 301)	(122 042)	(237 553)
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(4 031)	8 397	9 391
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(196 398)	78 966	152 860
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		129 845	69 091	(43 252)
Acquisitions/cessions des titres de placement		(294 250)	(62 643)	(414 250)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(61 501)	(55 730)	(105 786)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		32 553	(9 029)	(30 951)
Impôts sur les sociétés payés		(1 487)	(1 243)	(1 646)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>	<b>8.1</b>	<b>(236 686)</b>	<b>162 061</b>	<b>(171 885)</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		8 218	7 370	15 637
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		(543)	(2 150)	1 705
Acquisitions / cessions des immobilisations		(4 561)	(7 937)	(10 408)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>	<b>8.2</b>	<b>3 114</b>	<b>(2 717)</b>	<b>6 934</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Emissions d'actions		-	-	756 987
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		(40 966)	(29 347)	(45 886)
Dividendes versés		-	-	-
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>	<b>8.3</b>	<b>(40 966)</b>	<b>(29 347)</b>	<b>711 101</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice.		(274 538)	129 997	546 150
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		156 983	(389 167)	(389 167)
<b>Liquidités et équivalents en fin de l'exercice</b>	<b>8.4</b>	<b>(117 555)</b>	<b>(259 170)</b>	<b>156 983</b>

**Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2016  
(Montants exprimés en mille dinars-mDT)**

**1. PRESENTATION DE LA BANQUE**

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776 875 mDT et il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nourira 1001 Tunis. Son réseau comprend 124 agences et 167 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 juin 2016 comme suit :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant en mDT</b>	<b>% du Capital</b>
<b>A/ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>153 375 775</b>	<b>766 879</b>	<b>98.71%</b>
L'ETAT TUNISIEN	111 160 004	555 800	71.54%
ENTREPRISES PUBLIQUES	18 408 461	92 042	11.85%
PERSONNES MORALE PRIVEES	11 221 705	56 109	7.22%
RACHAT DE LA BANQUE DE SES TITRES	140 845	704	0.09%
PERSONNES PHYSIQUES	12 444 760	62 224	8.01%
<b>B/ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>1 999 225</b>	<b>9 996</b>	<b>1.29%</b>
PERSONNES MORALES	1 773 277	8 866	1.14%
PERSONNES PHYSIQUES	225 948	1 130	0.15%
<b>Total</b>	<b>155 375 000</b>	<b>776 875</b>	<b>100.00%</b>

**2. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 Juin 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

**3. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1 \_Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents**

• **Comptabilisation des engagements hors bilan**

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors

bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

- **Comptabilisation des crédits à la clientèle**

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

- **Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle**

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat du premier semestre 2016 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la B.C.T, n° 91-24 du 17 décembre 1991, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la B.C.T n° 91-24 du 17 décembre 1991 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la circulaire BCT n°2011-04 du 12 avril 2011.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

- **Comptabilisation des intérêts de retard**

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 566 936 mDT.

- **Provisions sur engagements**

- Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la B.C.T n° 91- 24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » notamment la circulaire de la BCT n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

## Société Tunisienne de Banque

• A	: actifs courants	0%
• B1	: actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	: actifs incertains	20%
• B3	: actifs préoccupants	50%
• B4	: Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

### • Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Pour la détermination du montant de cette provision, la Banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 qui prévoit les étapes suivantes :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;
- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques ;
- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il y a lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011;
- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

### • Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n° 2013-21 du 30 décembre 2013 portant division, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

## **Société Tunisienne de Banque**

- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédits ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

## **Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique**

La BCT a émis une circulaire n°2015-12 en date du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises du secteur touristique.

Les termes de cette circulaire se résument comme suit :

- Les établissements de crédit peuvent rééchelonner les échéances des années 2015 et 2016 des crédits accordés aux entreprises touristiques. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2017 ;
- Les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont deux années de franchise destinés au financement du besoin en fonds de roulement des entreprises touristiques pour la période allant du 01 juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Le montant de ces crédits ne peut dépasser 10% de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles conformément aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

Ces crédits sont acceptés au refinancement auprès de la BCT.

- Le bénéfice de ces mesures est subordonné à la présentation, par la société en question, d'une demande en l'objet accompagnée des justificatifs de la baisse du chiffre d'affaires d'au moins 30% par rapport à la même période de l'année précédente ;
- Les mesures exceptionnelles ne concernent pas les entreprises en phase de règlement judiciaire conformément aux dispositions de la loi n° 95-34 du 17/04/1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques ;
- Les établissements de crédit peuvent maintenir la classe de risque au 31 décembre 2014 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles et geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises touristiques qui ont bénéficié des mesures de l'article 1 et l'article 2 de la circulaire BCT n°2015-12.

### 3.2 \_Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

#### 3.2.1\_ Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

##### • Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces

Titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

##### • Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

##### • Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

## **Société Tunisienne de Banque**

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

### **• Provisions sur participations**

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

### **3.2.2\_ Portefeuille titre commercial et revenus y afférents**

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

### **3.3 \_Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22 du 17 décembre 1991.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

### **3.4 \_Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.**

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

## Société Tunisienne de Banque

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

### 3.5 \_Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

### 3.6 \_Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

### 3.7 \_Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10 %
-Mobilier et matériel de bureau	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(\*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.



Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324mDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

### **3.8 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la Banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles ( six mensualités ) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévues par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

## **4 FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POST-CLOTURE**

### **4.1 Faits marquants de la période**

#### **4.1.1 Hausse significative de l'encours du portefeuille titres commercial et des revenus y afférents**

L'encours du portefeuille titres commercial est composé exclusivement de bons de trésor assimilables. Cet encours a enregistré une hausse significative de 215 100 mDT soit 26,41%, il a passé de 814 370 mDT au 31 décembre 2015 à 1 029 470 mDT au 30/06/2016.

Par ailleurs, leurs revenus ont passé de 18 842 mDT au 30/06/2015 à 34 286 mDT au 30/06/2016, soit une hausse de 15 444 mDT (81,97%).

Le tableau suivant détaille l'évolution de l'encours du portefeuille commercial et ses revenus :

Libellé	<i>En mDT</i>		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Portefeuille titres commercial (bons de trésor)	1 029 470	499 662	814 370
Gains sur portefeuille titres commercial (bons de trésor)	34 272	18 842	50 179

#### **4.1.2 Créance de la STB envers la Tunis-Ré**

Les lignes de crédits extérieurs sont comptabilisées à la date de déblocage au cours de change de l'opération de vente des devises encaissées, ces lignes de crédits font l'objet d'une couverture de change assurée par la compagnie d'assurance Tunis-Ré. A la date

## **Société Tunisienne de Banque**

d'échéance, les règlements sont comptabilisés au cours d'achat des devises, en effet, Tunis-Ré doit rembourser à la STB la différence entre le cours historique et le cours à la date du remboursement.

Cette différence est constatée au niveau du compte " Différence de change à la charge de l'Etat ".

Une partie de la créance a fait l'objet de règlements courant le semestre 2016.

Le tableau suivant présente la variation de la créance envers Tunis-Ré :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Différence de change a la charge de l'Etat	5 798	10 076	9 144	10 031

## **4.2 EVENEMENTS POST-CLOTURE**

### **4.2.1 \_ Recrutement du personnel**

La banque a recruté courant le mois de Septembre 2016, 348 employés entre agents et cadres.

### **4.2.2 \_Départ volontaire à la retraite**

Dans le cadre de son programme de restructuration, la banque a engagé une étude portant sur un plan d'assainissement social par la création d'une commission ad hoc dont la mission consiste à concevoir la démarche à adopter.

Le dossier est actuellement en cours d'instruction avec les services de la Direction Générale de la Privatisation (relevant du Premier Ministère) et la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.

Sur la base d'une première estimation, une provision de 11.7 Millions de dinars a été constatée au niveau des états financiers relatifs au premier semestre 2016 en vue de la couverture des primes et des indemnités se rapportant aux demandes éventuelles de départs volontaires à la retraite.

Il est à noter que les discussions avec les parties prenantes sont toujours en cours de finalisation et que le coût final de l'opération de restructuration sociale de la banque n'est pas encore arrêté d'une manière définitive.

**5\_NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN****5.1\_ Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le solde de ce poste s'élève à 160 913 mDT au 30/06/2016 contre 229 512 mDT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>- Caisse</b>	<b>53 076</b>	<b>44 943</b>	<b>42 894</b>
Caisse en dinars	47 460	39 895	39 708
Caisse en devises	5 616	5 048	3 187
<b>- BCT</b>	<b>107 833</b>	<b>111 629</b>	<b>186 612</b>
BCT dinars	14 950	7 243	32 956
BCT devise	92 883	104 386	153 656
<b>-CCP</b>	<b>0</b>	<b>528</b>	<b>0</b>
<b>-TGT et Reprise de liquidité</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Total en mDT</b>	<b>160 913</b>	<b>157 104</b>	<b>229 512</b>

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

ANTERIORITE	En mDT			
	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
<b>Moins d'un trimestre</b>	905 718	349 849	532 790	732 549
<b>Plus d'un trimestre</b>	14 926	22 253	18 262	17 474
<b>Plus d'un semestre</b>	27 642	18 677	26 932	10 353
<b>Plus d'un an</b>	106 565	49 499	42 495	104 779
<b>TOTAL</b>	<b>1 054 852</b>	<b>440 278</b>	<b>620 479</b>	<b>865 155</b>

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

Société Tunisienne de Banque

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	0	0	140 000	140 000	140 000	140 000	0.593	83 020	83 020
	Plus d'un trimestre					0	0	0.593	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.593	0	0
	Plus d'un an	0	191	21 350	52 950	21 350	53 141	0.593	12 661	31 513
		0	191	21 350	52 950	161 350	193 141		95 681	114 533
CAD	Moins d'un trimestre	675	25 200	0	0	675	25 200	1.683	1 135	42 412
	Plus d'un trimestre	1 515				1 515	0	1.683	2 550	0
	Plus d'un semestre	1 973			108	1 973	108	1.683	3 321	182
	Plus d'un an	46 895	1 146	5 682	19 895	52 576	21 042	1.683	88 486	35 413
	51 057	26 346	5 682	20 003	56 739	46 350		95 491	78 006	
CHF	Moins d'un trimestre					0	0	2.230	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	2.230	0	0
	Plus d'un semestre	3	1 300	0	167	3	1 467	2.230	6	3 271
	Plus d'un an	742	25	49 657	1 024	50 399	1 049	2.023	101 957	2 123
	744	1 325	49 657	1 191	50 402	2 516		101 963	5 394	
DKK	Moins d'un trimestre					0	0	0.326	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.326	0	0
	Plus d'un semestre				260	0	260	0.326	0	85
	Plus d'un an	20	101	0	260	20	361	0.326	7	118
	20	101	0	520	20	621		7	203	
DZD	Moins d'un trimestre					0	0	0.020	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.020	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.020	0	0
	Plus d'un an	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720	0.020	80	9 214
	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720		80	9 214	
EURO	Moins d'un trimestre	6530466.55	7132036.65	1 828 897	1 606 870	8 359 363	8 738 907	2.438	20 380 128	21 305 455
	Plus d'un trimestre	54 298	37 745	83 830	94 049	138 128	131 795	2.438	336 756	321 315
	Plus d'un semestre	1 156 835	1 363 495	299 716	73 975	1 456 551	1 437 471	2.438	3 551 072	3 504 553
	Plus d'un an	11 014 490	2 599 045	1 268 500	715 431	12 282 990	3 314 476	2.438	29 945 928	8 080 692
	18 756 090	11 132 322	3 480 942	2 490 326	22 237 032	13 622 648		54 213 684	33 212 016	
GBP	Moins d'un trimestre	69 869	1	1 250 061	0	1 319 931	1	2.935	3 873 997	3
	Plus d'un trimestre	1 029	25	1 003		2 032	25	2.935	5 963	73
	Plus d'un semestre		0			0	0	2.935	0	0
	Plus d'un an	878 927	90 896	87 476	42 235	966 403	133 131	2.935	2 836 393	390 738
	949 826	90 922	1 338 540	42 235	2 288 366	133 157		6 716 353	390 815	
JPY	Moins d'un trimestre	0	1145000			0	1 145 000	0.021	0	24 045
	Plus d'un trimestre					0	0	0.021	0	0
	Plus d'un semestre	22 100			221 000	22 100	221 000	0.021	464	4 641
	Plus d'un an	2 574 423	1	0	157 476	2 574 423	157 477	0.021	54 063	3 307
	2 596 523	1 145 001	0	378 476	2 596 523	1 523 477		54 527	31 993	
KWD	Moins d'un trimestre					0	0	7.211	0	0
	Plus d'un trimestre		3 000			0	3 000	7.211	0	21 633
	Plus d'un semestre					0	0	7.211	0	0
	Plus d'un an					0	0	7.211	0	0
	0	3 000	0	0	0	3 000		0	21 633	
LYD	Moins d'un trimestre					0	0	1.571	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	1.571	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	1.571	0	0
	Plus d'un an					0	0	1.571	0	0
	0	0	0	0	0	0		0	0	
MAD	Moins d'un trimestre					0	0	0.223	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.223	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.223	0	0
	Plus d'un an			612		612	0	0.223	136	0
	0	0	612	0	612	0		136	0	
MRO	Moins d'un trimestre					0	0	0.006	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.006	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.006	0	0
	Plus d'un an					0	0	0.006	0	0
	0	0	0	0	0	0		0	0	
NOK	Moins d'un trimestre	1 000 000	1 930 036	1 930 018	1 090 000	2 930 018	3 020 036	0.260	761 805	785 209
	Plus d'un trimestre	1 070 000	1 070 015	1 090 091		2 160 091	1 070 015	0.260	561 624	278 204
	Plus d'un semestre		14			0	14	0.260	0	4
	Plus d'un an	474	142 300	97	500	571	142 800	0.260	148	37 128
	2 070 474	3 142 365	3 020 206	1 090 500	5 090 679	4 232 865		1 323 577	1 100 545	
QAR	Moins d'un trimestre					0	0	0.598	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.598	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.598	0	0
	Plus d'un an				0	0	0	0.598	0	0
	0	0	0	0	0	0		0	0	
SAR	Moins d'un trimestre			200 000	200 000	200 000	200 000	0.580	116 000	116 000
	Plus d'un trimestre					0	0	0.580	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.580	0	0
	Plus d'un an					0	0	0.580	0	0
	0	0	200 000	200 000	200 000	200 000		116 000	116 000	
SEK	Moins d'un trimestre	142	71 000			142	71 000	0.257	36	18 247
	Plus d'un trimestre					0	0	0.257	0	0
	Plus d'un semestre				300	0	300	0.257	0	77
	Plus d'un an	342	0	45 579	400	45 894	400	0.257	44 784	182
	454	71 000	45 579	700	46 033	71 700		11 830	18 427	
	Moins d'un trimestre	24 339 877	7 835 992	1 327 481	885 186	25 667 358	8 721 179	2.192	56 262 848	19 116 824

**Ratio de liquidité :**

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité de 60% durant l'année 2015 et de 70% durant l'année 2016. La STB a affiché les ratios de liquidité suivants :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
RATIO DE LIQUIDITE	177,23%	62,5%	169,4%

**5.2 Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Le solde de ce poste s'élève à 282 584 mDT au 30/06/2016 contre 235 090 mDT au 31/12/2015. Il se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>Créances sur les établissements bancaires :</b>	<b>278 808</b>	<b>273 127</b>	<b>227 618</b>
- Comptes courants des banques résidentes	2	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	81 710	94 901	85 074
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	120 000	70 000	75 200
- Prêtés sur le marché monétaire en Devises	72 588	103 756	63 024
- Intérêts à percevoir sur les prêts	47	10	28
- Créances rattachées	4 461	4 458	4 290
<b>Institutions Financières :</b>	<b>3 776</b>	<b>16 403</b>	<b>7 472</b>
- Prêts MLT	3 731	6 217	4 993
- Créances rattachées	45	10 186	2 479
<b>Total en mDT</b>	<b>282 584</b>	<b>289 530</b>	<b>235 090</b>

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

## 5.3\_Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 30 Juin 2016 et Décembre 2015 se présente comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Comptes courants débiteurs	939 698	862 773	885 176
- Crédits sur ressources spéciales	271 929	273 294	270 645
- Les créances prises en charge par l'Etat	39 334	43 605	39 334
- Bonification prise en charge par l'Etat	12 019	12 019	12 019
- Comptes courants associés	188 340	194 961	192 014
- Autres concours à la clientèle	6 612 729	6 486 956	6 452 154
- Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562
- Créances rattachées	51 780	51 265	42 890
<b>Total Brut</b>	<b>8 119 391</b>	<b>7 928 435</b>	<b>7 897 794</b>
<b>Provisions</b>	<b>1 427 238</b>	<b>1 356 543</b>	<b>1 401 084</b>
- Provisions sur comptes courants	244 719	230 658	240 061
- Provisions sur ressources spéciales	136 257	136 940	138 194
- Provisions sur autres concours à la clientèle	929 444	872 135	906 162
- Provisions sur comptes courants associés	60 610	60 602	60 459
- Provisions sur créances à abandonner	455	455	455
- Provisions collectives	55 753	55 753	55 753
<b>- Agios réservés</b>	<b>1 206 251</b>	<b>1 085 502</b>	<b>1 144 891</b>
- Agios réservés sur comptes courants	85 091	72 049	78 285
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	991 019	865 307	936 370
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 296	38 486	38 391
- Agios réservés sur ressources spéciales	79 514	97 329	79 514
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	9 224	9 224	9 224
<b>- Produits perçus d'avance</b>	<b>9 904</b>	<b>11 927</b>	<b>10 379</b>
<b><u>Total Net en mDT</u></b>	<b>5 475 998</b>	<b>5 474 463</b>	<b>5 341 440</b>

**Agios réservés :**

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2016 se détaillent comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Agios réservés sur C/C	85 091	72 049	78 285
Agios réservés sur Avals et Cautions	6 441	6 870	7 057
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	186 789	159 281	181 816
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	227 818	189 292	205 710
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	3 035	3 314	3 174
Agios réservés sur Ressources Spéciales	79 514	97 329	79 514
Agios réservés sur C/C Associés	38 296	38 486	38 391
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	566 936	506 551	538 613
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	9 224	9 224	9 224
<b>Sous Total</b>	<b>1 206 251</b>	<b>1 085 502</b>	<b>1 144 891</b>
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	7 150	7 991	7 570
<b>Total en mDT</b>	<b>1 213 401</b>	<b>1 093 493</b>	<b>1 152 461</b>

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 566 936 mDT.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes des provisions ont connu les mouvements suivants au cours du premier semestre de l'année 2016 :

Désignation	En mDT
	Montant
<b>SOLDE AU 31/12/2015</b>	<b>1 799 583</b>
Dotations aux provisions sur engagements	20 945
Dotations aux provisions additionnelles sur engagements	36 059
Dotations aux provisions sur titres	2 198
Dotations aux provisions pour risques et charges	12 364
Reprises des provisions sur engagements	-18 596
Reprise des provisions additionnelles sur engagements	-8 636
Reprises des provisions sur titres	-3 130
Reprises des provisions pour risques et charges	- 763
<b>SOLDE AU 30/06/2016</b>	<b>1 840 024</b>

### 5.3.1\_ Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats du premier semestre 2016, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 27 423mDT.

Ainsi, au 30 Juin 2016, le solde des provisions additionnelles s'élève à 643 531mDT

### 5.3.2\_ Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

### 5.3.3\_ Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 39.334 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

### 5.4\_ Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 1 029 470 mDT au 30/06/2016 contre 814 370 mDT au 31/12/2015. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>Titres de transaction</b>			
Bons de trésor à court terme	20 068	158 471	104 474
Intérêts perçus d'avance	(672)	(4 740)	(1 169)
<b>Titres de placements</b>			
Bons de trésor assimilables	985 174	335 250	690 428
Créances et dettes rattachées	24 900	10 681	20 637
<b>Total en mDT</b>	<b>1 029 470</b>	<b>499 662</b>	<b>814 370</b>



## 5.5\_Portfeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 301 836 au 30/06/2016 contre 299 204 mDT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
-Titres d'investissement	100 658	98 195	96 205
-Titres de participations	99 642	90 575	100 689
- Fonds gérés SICAR	80 606	88 530	80 153
- Fonds commun de Placement	22 740	22 640	22 740
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	85 541	88 783	85 841
-Parts dans les entreprises liées	124 864	123 559	123 709
-Sociétés en liquidation	30	582	547
-Participations en rétrocession	20 657	20 657	20 657
-Créances et dettes rattachées	371	(332)	2 868
<b>Valeur Brute en mDT</b>	<b>535 109</b>	<b>533 189</b>	<b>533 409</b>
Provisions	233 273	218 260	234 205
<b>Valeur Nette en mDT</b>	<b>301 836</b>	<b>314 929</b>	<b>299 204</b>

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Solde au 30/06/15	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultat capitalisé	Reclassement		Solde au 30/06/16
					(+)	(-)	
Titres d'investissement	97 505	7 000	3 847	-	-	-	100 658
Fonds gérés SICAR	88 530	-	9 631	1 707	-	-	80 606
Fonds commun de placement	22 640	100	-	-	-	-	22 740
Titres de participation	90 472	7 849	720	-	6 540	4 499	99 642
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	88 498	-	-	-	3 645	6 602	85 542
Parts dans les entreprises liées	123 947	1	-	-	1 304	388	124 864
Société en liquidation	582	-	552	-	-	-	30
Participation en rétrocession	20 657	-	-	-	-	-	20 657
<b>Total en mDT</b>	<b>532 832</b>	<b>14 950</b>	<b>14 748</b>	<b>1 707</b>	<b>11 489</b>	<b>11 489</b>	<b>534 738</b>

La ventilation des titres au 30/06/2016 en titres cotés et titres non cotés se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total en mDT
Portefeuille titres investissement	115 485	419 665	535 150

## Société Tunisienne de Banque

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 80 606 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 50 073 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

<i>En mDT</i>					
Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieurs	Restitutions fonds	Résultats capitalisés	Solde au 30/06/2016
FG STB 1	8 000	1 970	157	(1 108)	<b>4 765</b>
FG STB 2	8 000	4 083	248	1 640	<b>5 309</b>
FG STB 3	5 000	1 610	467	1 317	<b>4 240</b>
FG STB 4	6 500	1 722	286	1 581	<b>6 073</b>
FG STB 5	6 824	2 158	475	2 084	<b>6 275</b>
FG STB 6	2 707	724	361	534	<b>2 156</b>
FG STB 7	800	-	140	160	<b>820</b>
FG STB 8	6 752	-	3 821	3 434	<b>6 365</b>
FG STB 9	4 800	-	519	537	<b>4 818</b>
FG STB 10	8 748	-	186	847	<b>9 409</b>
FG STB 11	6 000	-	-	1 129	<b>7 129</b>
FG STB 12	9 898	-	-	1 447	<b>11 345</b>
FG STB 13	10 000	-	10 000	-	-
FG ID 1	2 000	1 630	-	894	<b>1 264</b>
FG ID 2	2 000	957	-	236	<b>1 279</b>
FG ID 3	5 436	2 834	5	1 260	<b>3 857</b>
FG ID 4	360	28	-	35	<b>367</b>
FG ID 5	1 133	-	173	333	<b>1 293</b>
FG ID 6	4 000	-	1023	861	<b>3 838</b>
<b>Total en mDT</b>	<b>98 958</b>	<b>17 716</b>	<b>17 862</b>	<b>17 226</b>	<b>80 606</b>

## 5.6 \_ Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 89 314mDT au 30 Juin 2016. Les mouvements enregistrés au cours du premier semestre 2016 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/15	Acqui Cession	Valeur Brute au 30/06/16	Amort. au 31/12/15	Dotation Régul2016	Amort au 30/06/16	Valeur Nette au 30/06/16
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>14 133</b>	<b>2 547</b>	<b>16 681</b>	<b>12 475</b>	<b>752</b>	<b>13 226</b>	<b>3 454</b>
Logiciel informatique	14 076	2 547	16 624	12 475	752	13226	3 397
Droit au bail	57	0	57	0		0	57
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>204 391</b>	<b>2 014</b>	<b>206 404</b>	<b>118 000</b>	<b>2 544</b>	<b>120 544</b>	<b>85 860</b>
Terrains	17 773	0	17 773				17 773
Constructions	75 056	0	75 056	30 006	444	30450	44 606
Mobilier de bureaux	5 694	94	5 788	5 041	108	5149	639
Matériel de transport	1 161	0	1 161	921	12	933	228
Matériel informatique	32 360	708	33 068	32 206	791	32997	71
Matériel de Communication	2 985	7	2 992	1 927	63	1990	1 002
Matériel de bureaux	16 042	74	16 116	15 217	157	15374	742

**Société Tunisienne de Banque**

Matériel de sécurité	2 926	118	3 044	2 320	45	2365	679
Matériel de climatisation	5 189	82	5 271	4 318	109	4427	844
Agencements, amén. et instal.	36 010	185	36 195	23 787	761	24548	11 647
Mob- bureau hors expl	32	1	33	29	1	30	3
Mat-outil hors exploit	330	40	370	302	4	306	65
Immeubles hors exploit	8 420	1	8 421	1926	49	1975	6 446
Constructions en cours	412	701	1 116				1 116
Imm. En attente affectation	0	0	0				0
<b>TOTAL</b>	<b>218 524</b>	<b>4 561</b>	<b>223 085</b>	<b>130 475</b>	<b>3 296</b>	<b>133 770</b>	<b>89 314</b>

La Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

**5.7\_Autres actifs**

Au 30/06/2016, les autres postes d'actif totalisent 583 500 mDT contre 685 941 mDT au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Prêts au personnel	145 385	135 149	138 621
- Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	3 147
- État, impôt et taxes	30 679	29 692	29258
- Stock divers	1 816	2 038	1 916
- Différence de change à la charge de l'état	5 798	10 076	9 144
- Écart de conversion	0	22 894	21 893
- Siège, succursales et agences	37 719	13	39 954
- Comptes de régularisation actif	238 949	274 645	311 887
- Valeurs présentées à la compensation	21 276	25 858	36 908
- Effets financiers en recette	107	107	107
- Débits à régulariser	1 449	863	1 291
- Charges payées d'avance	596	789	727
- Produits à recevoir	7 923	8 308	3 100
- Créances cédées	2 136	2 136	2 136
- Autres	86 520	59 932	85852
<b>Total en mDT</b>	<b>583 500</b>	<b>575 647</b>	<b>685 941</b>

**5.8\_ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Au 30/06/2016 ce poste totalise 132 915 mDT contre 87 624 mDT au 31/12/2015. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>Comptes à vue des établissements financiers</b>	<b>30 164</b>	<b>28 276</b>	<b>17 530</b>
- Banques de dépôts	1	1	1
- Banques non résidentes	30 163	28 275	17 529
<b>Emprunts auprès des établissements financiers</b>	<b>102 751</b>	<b>156 688</b>	<b>68 700</b>
-Emprunts en dinars	102 000	117 000	68 700
-Emprunts en devises		38 812	
-Dettes rattachées	751	876	1 394
<b>Total en mDT</b>	<b>132 915</b>	<b>184 964</b>	<b>87 624</b>

## Société Tunisienne de Banque

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	541 815	321 702	1 068 688	1 449 698	1 610 503	1 771 399	1.683	2 710 477	2 981 265
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	42 487 396	52 397 505	48 538 347	57 693 522	91 025 743	110 091 027	2.192	199 528 429	241 319 531
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	12 237	8 882	13 327	895	25 564	9 777	0.326	8 334	3 187
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	43 420	143 733	4 258	132 900	47 678	276 633	0.223	10 632	61 689
									202 238 907	244 300 796
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	6 985	1 500	34 189	13 561	41 174	15 061	1.683	69 296	25 348
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	158 599	1 200 803	161 138	235 631	319 738	1 436 434	2.192	700 865	3 148 663
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	30				30	0	0.593	18	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	1 397	0	5 398	7 435	6 795	7 435	0.223	1 515	1 658
									770 161	3 174 011
SUP A 12 MOIS	CAD	11 601	30 305	3 912	24 564	15 513	54 869	1.683	26 109	92 345
SUP A 12 MOIS	USD	80 812	112 306	108 400	91 820	189 212	204 126	2.192	414 752	447 445
SUP A 12 MOIS	AED	901				901	0	0.593	534	0
SUP A 12 MOIS	MAD	261	0	0	1 760	261	1 760	0.223	58	393
									440 861	539 790

### 5.9 Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 415 375 mDT au 30/06/2016 contre 5 285 081 mDT au 31/12/2015. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts à vue	1 399 006	1 295 746	1 329 617
Dépôts épargne	2 236 725	2 148 103	2 191 282
Compte à terme	497 673	535 977	528 267
Comptes en dinars convertibles	80 046	79 138	75 484
Dépôts en devises	341 649	515 891	387 625
Placements en devises	154 868	162 753	154 226
Bons de caisse	353 863	347 763	347 028
Autres sommes dues à la clientèle	244 493	138 194	130 449
Dettes rattachées	(4 448)	427	(4 897)
Certificats de dépôts	111 500	178 757	146 000
<b>Total en mDT</b>	<b>5 415 375</b>	<b>5 402 749</b>	<b>5 285 081</b>

### 5.10 Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 398 912 mDT au 30/06/2016 contre 444 035 mDT au 31/12/2015 et se réparti comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>Emprunts obligataires &amp; privés</b>	<b>199 850</b>	<b>250 573</b>	<b>240 344</b>
<b>Ressources spéciales</b>	<b>189 782</b>	<b>195 663</b>	<b>189 898</b>
Ressources budgétaires	29 942	27 571	27 478
Ressources extérieures	159 840	168 092	162 420

<b>Intérêts sur emprunts obligataires</b>	<b>5 302</b>	<b>6 519</b>	<b>9 638</b>
<b>Intérêts à payer sur ressources extérieures</b>	<b>3 590</b>	<b>4 880</b>	<b>3 767</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>388</b>	<b>388</b>	<b>388</b>
<b>Total en mDT</b>	<b>398 912</b>	<b>458 022</b>	<b>444 035</b>

**5.11\_ Autres passifs**

Ce poste totalise 808 215mDT au 30/06/2016 contre 868 424 mDT au 31/12/2015 :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Provisions pour passifs et charges (1)	181 341	173 474	166 121
État, impôts, taxes et dettes sociales	22 644	20 114	20 429
Effets financiers non échus	198 784	154 145	251 531
Agios réservés pris en charge par l'État	7 150	7 991	7 570
Charges à payer	31 769	34 122	40 689
Créditeurs divers	2 424	2 461	2 414
Suspens à régulariser	5 915	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	13 088	39 250	5 452
Comptes de régularisation-Passif	85 454	99 397	114 068
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	226 607	209 256	236 545
Autres crédits	336	348	361
Crédits à régulariser	3 644	2 397	3 609
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 720	13 719	13 720
Ecart de conversion(3)	14 687		
Différence PF encaissement exigibles après encaissement(2)	652	0	0
<b>Total en mDT</b>	<b>808 215</b>	<b>762 589</b>	<b>868 4</b>

- (1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la Banque au terme du premier semestre de l'année 2016, s'élèvent à 181 341 mDT contre 166 121mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Nature	En mDT		
	Provision 30/06/2016	Provision 31/12/2015	Variation
Engagements par signature	40 576	36 643	3 933
Départ à la retraite	38 165	26 464	11 701
Insuffisance d'inventaire	7 649	7 648	1
Provisions sur comptes suspens	7 945	8 453	(508)
Affaires en cours	5 186	5 186	-
Compte correspondants et écart de conversion	49 598	49 598	-
Autres provisions	32 222	32 129	93
<b>Total en mDT</b>	<b>181 341</b>	<b>166 121</b>	<b>15 220</b>

## Société Tunisienne de Banque

(2) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde créditeur de 652 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<i>En mDT</i>
<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
Valeur à l'encaissement	144 447
Valeurs exigibles après encaissement	(115 099)
<b>Total en mDT</b>	<b>652</b>

(3) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêtée en appliquant le cours moyen à cette date.

L'écart de conversion dégagé compensé avec les soldes des comptes de positions et de contre valeurs position de change est provisionné à hauteur de 50% s'il présente un solde débiteur.

### 5.12\_Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Société Tunisienne de Banque

Description	Capital	Dotations de l'état	Primes liées au capital	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves à régimes spécial	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves Pour fonds social	Réserves pour risques bancaires	Actions propres	Autres capitaux propres (1)	Résultats reportés	Modif. comptable	Résultat de la période	Total en mDT	
Solde au 31/12/ 2015 avant affectation	776 875	117 000	142 663	12 430	49 479	196 906	9 974	8 197	45 028	(5 478)	37 324	(87 666)	(640 110)	33 042	695 663	
Affectation résultat 2015												33 042		(33 042)	0	
Imputation sur le capital																
Autres imputations								234							234	
<b>Résultat au 30/06/2016</b>															<b>39 320</b>	<b>39 320</b>
<b>Solde au 30/06/2016</b>	<b>776 875</b>	<b>117 000</b>	<b>142 663</b>	<b>12 430</b>	<b>49 479</b>	<b>196 906</b>	<b>9 974</b>	<b>8 431</b>	<b>45 028</b>	<b>(5 478)</b>	<b>37 324</b>	<b>(54 624)</b>	<b>(640 110)</b>	<b>39 320</b>	<b>735 217</b>	

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (Terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT).

### 5.12.1\_ Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

La STB a bénéficié de cette dotation au titre de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances de certaines lignes des crédits extérieures.

## 6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTE AU 30 JUIN 2016

### 6.1\_Passifs éventuels

Le poste passif éventuel se détaille au 30 Juin 2016 comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	612 264	570 959	557 202
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	436 208	342 842	358 646
<b>Total cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>1 048 472</b>	<b>913 801</b>	<b>915 848</b>
Crédits documentaires et acceptations import	291 298	193 806	176 111
Crédits documentaires et acceptations export	43 787	71 209	49 837
<b>Total crédits documentaires</b>	<b>335 085</b>	<b>265 015</b>	<b>225 948</b>
<b>Total passifs éventuels en mDT</b>	<b>1 383 557</b>	<b>1 178 816</b>	<b>1 141 796</b>

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la Banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

### 6.2\_Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 30 Juin 2016 des engagements de financement pour un montant de 116 341mDT contre 76 531 mDT au 31/12/2015.

### 6.3\_Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 Juin 2016 à 1 428 640 mDT contre 1 259 963 mDT au 31/12/2015 :



*En mDT*

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	479 995	425 995	409 731
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	8 027	9 914	10 359
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	651 854	559 764	548 587
Garanties reçues de la clientèle	288 764	268 831	291 286
<b>Total en mDT</b>	<b>1 428 640</b>	<b>1 264 773</b>	<b>1 259 963</b>

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

## 7. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### 7.1\_Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 30 Juin 2016 à 179 942 mDT contre 200 230 mDT au 30 Juin 2015 et s'analysent comme suit :

<b>Libellé</b>	<i>En mDT</i>		
	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/ 2015</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>8 197</b>	<b>9 076</b>	<b>16 552</b>
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire dinars	2 218	2 361	4 988
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire devises	5 979	6 715	11 564
<b>Intérêts sur créances sur la clientèle</b>	<b>164 469</b>	<b>183 972</b>	<b>351 816</b>
• Intérêts en agios sur comptes débiteurs	24 956	26 206	52 114
• Intérêts sur crédits à la clientèle	139 513	157 766	299 702
<b>Revenus assimilés</b>	<b>7 276</b>	<b>7 182</b>	<b>14 352</b>
<b>Total en mDT</b>	<b>179 942</b>	<b>200 230</b>	<b>382 720</b>

### 7.2\_Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 Juin 2016 à 32 658mDT contre 26 705mDT au 30 Juin 2015 et s'analyse comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Chèques, effets, virements et tenue de compte	12 582	11 980	24 527
Opérations sur titres	309	185	478
Opérations de change	3 909	4 436	7 987
Opérations de commerce extérieur	916	860	1 634
Coffre-fort	15	14	33
Études	6 530	2 198	5 790
Autres	8 397	7 031	15 245
<b>Total en mDT</b>	<b>32 658</b>	<b>26 705</b>	<b>55 694</b>

### 7.3\_Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2016 à 34 286 mDT contre 18 842mDT au 30 Juin 2015 et s'analyse comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Gains/Pertes nets sur titres de transaction	-903	3 788	9 968
Gains nets sur titres de placement	24 939	8 351	22 715
Gains nets sur opérations de change	10 249	6 703	17 496
<b>Total en mDT</b>	<b>34 286</b>	<b>18 842</b>	<b>50 179</b>

Les pertes nettes sur titres de transaction sont réparties comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Plus-value de cession de titres	77	82	321
Plus-value de réévaluation des titres	9 216	730	4 278
Moins-value de cession de titres	-1	-22	-27
Moins-value de réévaluation des titres	-11 413	-240	-1 522
Intérêts sur BTC	1 218	3 238	6 918
<b>Total en mDT</b>	<b>- 903</b>	<b>3 788</b>	<b>9 968</b>

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/ 06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Intérêts et revenus assimilés	24 939	8 350	22 715
Dividendes et revenus assimilés	0	0	0
<b>Total en mDT</b>	<b>24 939</b>	<b>8 350</b>	<b>22 715</b>

### 7.4\_Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement s'élèvent au 30 Juin 2016 à 9 290mDT contre 9 060mDT au 30 Juin 2015 et s'analysent comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/ 06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	3 104	2 877	5 900
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	6 186	6 183	9 644
<b>Total en mDT</b>	<b>9 290</b>	<b>9 060</b>	<b>15 544</b>

Au 30/06/2016, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total en mDT
Dividendes	923	2 819	2 002	0	5 744
Jetons de présence	62	33	126	0	221
Revenus Sicar	221	0	0	0	221
<b>Total en mDT</b>	<b>1 206</b>	<b>2 852</b>	<b>2 128</b>	<b>0</b>	<b>6 186</b>

### 7.5\_ Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 Juin 2016 à 104 003mDT contre 118 475mDT au 30 Juin 2015 se détaillent comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/ 06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Opérations avec les établissements bancaires	9 469	19 201	34 395
Opérations avec la clientèle	83 652	86 837	171 771
Emprunts et ressources spéciales	10 656	12 390	24 033
Autres intérêts et charges	226	47	367
<b>Total en mDT</b>	<b>104 003</b>	<b>118 475</b>	<b>230 566</b>

### 7.6\_Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-20 945	-19 594	-55 859
Dotations aux provisions additionnelles	-36 059	-47 568	-85 177
Dotations aux provisions collectives	-	-	-
Créances passées par pertes	-517	-1 255	-1 677
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	18 596	17 466	42 653
Reprises sur provisions additionnelles	8 636	7 236	10 941
Reprises d'agios réservés sur créances abandonnées	0	725	543
Dotations aux provisions pour risques et charges	-12 364	-5 241	-3 108
Reprises sur provisions pour risques et charges	762	203	5 866
<b>Total en mDT</b>	<b>-41 891</b>	<b>-48 028</b>	<b>-85 819</b>

**7.7\_ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Au 30 juin 2016, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	En mDT
			31/12/2015
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-2 139	-1 388	-14 663
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-59	-515	-5 698
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	-81	574	1 565
Pertes sur fonds SICAR	-205	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 478	39	2 211
Reprises sur provisions pour fonds gérés	617	519	859
<b>Total en mDT</b>	<b>611</b>	<b>- 771</b>	<b>-15 726</b>

**7.8\_ Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation ont atteint au 30 juin 2016 un total de 2 875 mDT contre 2 931mDT au 30 juin 2015, détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	En mDT
			31/12/2015
Revenus des immeubles	440	524	956
Intérêts sur crédits au personnel	2 386	2 348	4 864
Autres produits accessoires	49	59	79
<b>Total en mDT</b>	<b>2 875</b>	<b>2 931</b>	<b>5 899</b>

**7.9\_ Frais de personnel**

Les frais de personnel ont atteint au 30 juin 2016 un total de 53 503 mDT, contre 53 712 mDT au 30 juin 2015, détaillés comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	En mDT
			31/12/2015
Rémunération du personnel	41 282	40 428	81 828
Charges sociales	11 144	12 136	22 900
Autres charges liées au personnel	1 077	1 147	1 945
<b>Total en mDT</b>	<b>53 503</b>	<b>53 711</b>	<b>106 673</b>

**7.10\_ Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 30 juin 2016 un total de 14 631mDT contre, 11 613 mDT au 30 juin 2015, détaillées comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Loyer	1 661	1 491	2 986
Entretiens et réparations confiés à des tiers	3 176	1 627	3 474
Travaux et façons exécutés par des tiers	2 299	1 369	4 335
Autres	1 382	1 392	2 637
Impôts et taxes	635	896	1 445
Fournitures faites à l'entreprise	730	732	1 756
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	181	713	1 839
Frais divers de gestion	4 569	3 393	6 520
<b>Total en mDT</b>	<b>14 631</b>	<b>11 613</b>	<b>24 992</b>

### 7.11\_ Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 30 juin 2016 à -808 mDT contre 1 383 mDT au 30 juin 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Correction de valeurs	0	0	0
Plus-value de cession	0	0	0
Moins-value de cession	0	0	0
Autres pertes provenant des éléments ordinaires	-2 614	-234	-3 511
Autres gains provenant des éléments ordinaires	1 806	1 618	1 639
<b>Total en mDT</b>	<b>-808</b>	<b>1 383</b>	<b>-1 872</b>

### 7.12\_ Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016 correspond au minimum d'impôt.

## 8. Notes sur l'état des flux de trésorerie

### 8.1\_ Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, un flux de trésorerie net négatif de -117 554 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

-Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 158 583mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.

-Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 196 398mDT.

## Société Tunisienne de Banque

-Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un excédent de 129 845md

-Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 294 250mDT.

-Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 61 501mDT.

-Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement de 32 553mDT.

### 8.2\_ Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours du 1 er semestre 2016, un flux de trésorerie net positif de 3 114md provenant essentiellement d'une part de l'encaissement des intérêts et dividendes sur portefeuille investissement pour un montant cumulé de 8 218mDT , et d'autre part de l'acquisition d'immobilisations pour 4 561mDT.

### 8.3\_ Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé au cours du 1 er semestre 2016, un flux de trésorerie net négatif de 40 966 mDT suite aux remboursements d'emprunts et ressources spéciales.

### 8.4 \_Liquidités et équivalents de liquidités

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Caisse, CCP et reprise de liquidité	53 081	45 476	42 895
BCT(*)	-325 148	-551 427	-126 168
Banques et organismes spécialisés	55 672	61 329	72 185
Prêts emprunts sur le marché monétaire	79 444	31 722	64 766
Titres de transactions	19 396	153 731	103 305
<b>Total en mDT</b>	<b>-117 555</b>	<b>- 259 169</b>	<b>156 983</b>

(\*) Les montants inscrits dans la rubrique BCT correspondent à la différence entre les avoirs et les engagements de la banque envers la BCT.